

Mise en oeuvre: CAMO Commissariat Général

Les cellules d'appui à la mise en œuvre (CAMO) ont pour mission d'assurer la supervision, la coordination et la mise en œuvre des projets dans le cadre de la modernisation de la police.

Outre le suivi et la coordination, elle établit les rapports d'avancement des activités des projets, les soumet à la validation et met en place un système de reporting efficace entre la CAMO et les différentes équipes projets qui lui sont rattachées. La Police MONUSCO est représentée par deux officiers UNPOLs au sein de la CAMO formation, chargés d'apporter leur expertise, en attendant la mise en place effective des autres CAMO où, d'autres officiers experts siègeront dans le ressort de leur domaine de compétence.

LES ACQUIS DE LA REFORME:

- ◆ LOI ORGANIQUE N°11/013 DU 11-08-2011 PORTANT ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA PNC ;
- ◆ LOI SUR LE STATUT DU POLICIER EN INSTANCE DE PROMULGATION;
- ◆ CONCEPTION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA POLICE DE PROXIMITÉ ;
- ◆ MISE EN PLACE, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT D'UN COMMISSARIAT DE REFERENCE ;
- ◆ RECENSEMENT DES POLICIERS (COLLECTE DES DONNEES) ;

- ◆ STRUCTURE ET ORGANISATION DE LA FORMATION AU SEIN DE LA PNC ;
- ◆ ADOPTION DU PLAN D'ACTION TRIENNAL ACTUALISE,
- ◆ CREATION DE L'INSPECTION GENERALE D'AUDIT ;
- ◆ REALISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES PROJETS.

Les perspectives de la Réforme :

- Mise en place d'un Progiciel de Gestion des Ressources Humaines
- Création de l'académie de police(ACAPOL)
- Appui à la mise en œuvre de la reforme pilotée par le COMGEN
 - Coordination des partenaires et des bailleurs dans une approche globale du RSS
 - Adaptation à l'évolution du mandat UNPOL
 - Appui au suivi évaluation de la mise en œuvre au sein du SE/CSRP réorganisé
- Appui au renforcement des capacités de la PNC/FORMATION



Bureau du Chef de la Police MONUSCO

CELLULE PIO MHQ UNPOL
Kinshasa Gombe - Av. Kabasele -Alcatel

 **Police de la MONUSCO** 

 

LA CELLULE DE LA COORDINATION REFORME

Suivant différentes résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies (n° de la résolution et année d'adoption) : 1565(2004) ; 1756(2007) ; 1856(2008) ; 1906 (2009) ; 1925 (2010) ; 1991 (2011), l'une des missions confiées à la Police MONUSCO est de s'engager dans la Réforme de la Police Nationale Congolaise. Pour atteindre ce noble objectif, la Police MONUSCO a créé une cellule chargée exclusivement de cette mission : la cellule de la Coordination Reforme

 

CELLULE REFORME



 

DE LA PNC

LE CONTEXTE DE LA REFORME :

La RDC a connu des périodes de conflits armés violents qui ont durement fragilisés l'Etat congolais, avec de lourdes conséquences, au nombre desquelles, nous pouvons citer : l'incapacité relative de l'Etat congolais à assurer sa fonction régalienne de protection des personnes et des biens. A l'issue des conflits armés, la Police congolaise souffrait d'un déficit de professionnalisme pour des raisons diverses. En 2004, l'Etat congolais avec l'appui de la communauté internationale a initié la Réforme de la principale structure chargée de la sécurité : la Police.

L'objectif de la Réforme est de faire de la Police Nationale Congolaise (PNC), un service public :

- ◆ Unique,
- ◆ Apolitique,
- ◆ Accessible,
- ◆ A l'écoute et œuvrant en partenariat avec la population,
- ◆ Régie par les principes de transparence et de bonne gouvernance



LA STRATEGIE NATIONALE DE LA REFORME DE LA PNC :

Afin de rationaliser les activités de la Réforme de la Police, les autorités nationales ont créé le Comité chargé du Suivi de la Réforme de la Police (Décret n° 0/11/2007 du 18 Septembre 2007, portant organisation et fonctionnement du Comité) (CSRP). L'idée de création de cet organe fait suite aux travaux du Groupe Mixte de Réflexion sur la Réorganisation et la Réforme de la Police (GMR3). Le CSRP est un organe qui : « assure la coordination de toutes les actions menées dans le cadre de la Réforme de la Police, le dialogue entre les représentants du Gouvernement et les intervenants extérieurs » (Article du Décret portant organisation et fonctionnement du Comité de Suivi de la Réforme de la Police Nationale Congolaise). Il est composé de : 7 ministres (Il s'agit des Ministres suivants : Intérieur (Présidence du CSRP), Défense, Justice et droits Humains ; Plan ; Budget ; Finances ; Fonction Publique) , 2 représentants de la Société Civile et les Ambassadeurs des pays et chefs des missions impliqués dans la Réforme. En outre, le CSRP dispose d'un Secrétariat Exécutif composé d'experts nationaux et internationaux.



LE ROLE D'UNPOL DANS LA REFORME DE LA PNC :

Les officiers de police de la Monusco appuient la PNC à trois niveaux :

Conceptualisation :

Le SE-CSRP est composé de neuf groupes thématiques, qui sont : Cadre législatif et réglementaire ; Organisation ; Ressources Humaines ; Formation ; Budget Finances ; Logistique ; Droits de l'Homme et Violences sexuelles ; Information ; Evaluation

Dans chaque groupe thématique, UNPOL est représentée par, au moins, un Officier de Police, recruté par les Nations Unies, pour son expertise avérée dans l'une des thématiques du SE-CSRP. Le professionnalisme des experts Unpols a été salué par la hiérarchie de la PNC.

Appui-conseil : Inspection Générale

La vision de l'Inspection Générale est de garantir les droits humains et libertés fondamentales dans l'exercice de la fonction de policier et contribue à l'effectivité de la redevabilité de la police, de sa performance et au respect de la loi. Ses missions sont entre autres :

Surveillance de l'application stricte des lois et règlements de la RDC par le personnel de la PNC, L'évaluation du respect des droits fondamentaux, des droits de l'homme et de la protection individuelle,

Le contrôle de la mise en œuvre du code déontologique de la PNC etc. ...

